



ite à sa participation au stage : **PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION**
module théorique - Règlementation et principes de radioprotection
rganisé du 03/09/2007 au 07/09/2007

module pratique Secteur industrie et recherche - Option sources scellées - générateurs électriques de rayons X -
accélérateurs de particules
rganisé du 12/09/2007 au 13/09/2007

compte tenu de la réussite aux contrôles des connaissances du **07/09/2007** pour le module théorique,
du **13/09/2007** pour le module pratique, la présente

ATTESTATION DE FORMATION
PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION
Secteur industrie et recherche - Option sources scellées - générateurs électriques de rayons X -
accélérateurs de particules

VALIDITE : 5 ans à compter de 07/09/2007

t délivrée à : **Jean Marie DELOLY,**
conformément à l'article R.231-106 du Code du Travail et à l'arrêté
du 26 octobre 2005.

par M. GARCIA JEAN-MICHEL
Formateur certifié par
AFAQ Compétence
sous le n° FRP/16
pour les secteurs INB-ICPE, Industrie et
Recherche, Médical

Validité 20/03/2010